

---

## Attribution des points de perfectionnement professionnelle d'Entraîneur Nouveau-Brunswick

---

**Quoi** - Attribuer des points de perfectionnement professionnelle (PP) dans une variété de contextes multisports (S.v.p. veuillez noter: PP est toutes activités ne faisant pas partie du Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE)).

**Qui** - Agences Gouvernementaux, Organisme provinciaux de sport (OPS), Organismes multisports (MSO), clubs sportifs, municipalité, institutions secondaires et poste-secondaires.

**Frais** - Un frais d'administration de \$50 s'appliquera (Celui inclus: La planification et l'approbation de l'événement dans Le Cassier et un service à la clientèle aux partenaires et aux participants).

### Critères -

1. La demande doit être soumise à Entraîneur Nouveau-Brunswick (N.-B.) 20 jours avant l'événement.
2. Le partenaire doit inclure le logo d'Entraîneur N.-B et du PNCE sur toutes affiches publicitaires concernant l'événement.
3. Afin que les participants obtiennent leurs points de PP, vous devrez inclure l'information suivante sur toutes affiches publicitaires: "Afin d'obtenir vos points de Perfectionnement Professionnelle, vous devez vous inscrire via Le cassier (Un liens vous sera distribué)."

---

## Application

---

### Coordonnées

Nom:

Address courriel:

Numéro de téléphone:

### Détails de l'événement

Nom de l'événement:

Un aperçu de l'événement:

Date de l'événement:

La durée de l'événement (Heures):

Conférenciers:

